

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 121523

Texte de la question

M. Léonce Deprez selon le rapport de commission sur l'économie de l'immatériel mise en place le 27 mars 2006 et dont la réflexion avait était qualifiée « d'extrêmement importante et novatrice » afin de « prendre un temps d'avance dans la compétition mondiale », rapport définitif remis en décembre 2006, demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche la suite réservée à la proposition d'étudier au niveau international et, en particulier, européen, les modalités d'un amortissement du capital humain au plan national, de développer les incitations à enrichir et valoriser ce capital humain, notamment sous la forme de prêts à taux zéro ou de crédits d'impôt pour les dépenses de formation.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez

Circonscription: Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121523 Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3238